

Le mot du président

Depuis la « République des jeunes » créée à Lyon en 1944, les MJC ont su se rendre indispensables dans le paysage culturel français ; elles sont devenues un outil fondamental de l'Éducation Populaire initiée par le Conseil National de la Résistance. Nées à l'aube de la 4ème République, elles se développent dès la naissance de la 5ème. Mais c'est bien avant que Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs durant le Front Populaire, avait lancé l'idée : « Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une maison de la culture, une maison de la jeune France, un foyer de la nation, de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseront plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière ».

Est-ce que notre MJC, à la confluence de la Brévenne et de la Turdine, répond toujours à cet idéal humaniste ? Est-ce que les moyens dont elle dispose lui permettent de réaliser cet idéal d'Éducation Populaire ? Est-ce que les citoyennes et les citoyens s'emparent de cet outil démocratique pour le faire exister et vivre quotidiennement ? Est-ce que la volonté politique d'Éducation Populaire est toujours bien vivante en complément de ce que l'école ne peut apporter ?

Ce sont les citoyennes et les citoyens qui détiennent les réponses à ces questions.

Heureusement il y a des certitudes qui se traduisent dans le nouveau Projet Associatif :

- Toutes et tous peuvent compter sur l'équipe de professionnels, entièrement convaincue et enthousiaste pour faciliter l'élaboration des réponses à leurs besoins et demandes ;
- Toutes et tous peuvent compter sur une volonté affirmée de l'équipe d'administrateurs, en association étroite et harmonieuse avec la direction, pour proposer une gestion transparente et un management bienveillant.

Aujourd'hui, notre société qui reste encore trop cloisonnée, et parfois fracturée socialement, sans doute encore traumatisée par la pandémie de 2020/2021, nous repose régulièrement la question du vivre et faire ensemble collectivement, alors que les conditions économiques génèrent de plus en plus d'inégalités sociales, de plus en plus grandes.

Faire société, c'est accepter d'autres idées, accepter de dépasser ses propres contraintes et son point de vue, c'est avoir le droit à l'expérimentation et à l'erreur. C'est aussi s'émerveiller d'une découverte, d'une émotion partagée. Les MJC sont des lieux d'effervescences, de bouillonnements culturels où oser n'est pas un vain mot.

Mais la volonté politique ne se manifesterait que si la volonté citoyenne s'exprime. Les bénévoles administrateurs ont besoin d'être plus nombreux pour faire vivre l'association et envisager de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Notre prochaine Assemblée Générale (AG) qui aura lieu le **22 mai prochain**, doit rassembler non seulement les adhérents de notre MJC que je remercie pour leur confiance en notre équipe, mais toutes les citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes, pour partager un moment de leurs vies et réussir leurs projets.

En effet, cette année, notre AG ordinaire sera précédée d'une Assemblée Générale extraordinaire pour valider ensemble les modifications de nos statuts et le nouveau Projet Associatif. Les votes de tous nos adhérents seront très importants pour manifester notre adhésion à des valeurs de solidarité et de partage.

Mais au-delà de ces engagements civiques et moraux, il est aussi fondamental pour toute la population de la ville de L'Arbresle de soutenir par sa présence, l'engagement que la municipalité de L'Arbresle et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) demande à la MJC de prendre pour obtenir l'agrément « Centre Social ».

Chaque personne est importante, chaque avis est précieux, mais c'est ensemble que nous réussissons. Un collectif est toujours plus fort face aux difficultés, parce qu'il rassemble et unit des différences qui sont sa richesse.

Vous êtes donc les bienvenus à la MJC de L'Arbresle !